



L'Avocat de l'amiable

Sous la direction scientifique de

Soraya Amrani Mekki, *Professeure agrégée à l'Université Paris Ouest Nanterre La défense, directrice de l'axe justice et procès du CDPC*

Claude Duvernoy, *avocat, ancien Bâtonnier de l'Ordre, médiateur agréé,*

Président de la FNCM et de Médiation en Seine

Lieu : **Université Paris Ouest Nanterre La défense, salle de conférences (bâtiment F- salle 352)**

Date : **Vendredi 8 et samedi 9 janvier 2016**

Frais d'inscription : **60€** (gratuit pour les étudiants)

Vendredi 8 janvier 2016:

8h45:café d'accueil et mots de bienvenue de :

Pascal BEAUVAIS, *Agrégé des facultés de droit, Co-doyen de l'UFR Droit et sciences politiques de l'Université Paris Ouest Nanterre La défense*

Jacques TAQUET, *Bâtonnier de l'Ordre des avocats des Hauts de Seine.*

9h30 à 12h : l'offre amiable- l'environnement législatif et jurisprudentiel

Soraya AMRANI-MEKKI, *Professeure agrégée à l'Université Paris Ouest Nanterre La défense, directrice de l'axe justice et procès du CDPC*

Claude DUVERNOY, *avocat, ancien Bâtonnier de l'Ordre, médiateur agréé, Président de la FNCM et de Médiation en Seine*

12h à 12h30 : l'office des avocats dans les modes amiables

Claude DUVERNOY, *avocat, ancien Bâtonnier, médiateur agréé, Président de la FNCM et de Médiation en Seine*

12h30 à 13h30: déjeuner libre

13h30 à 14h : l'acte d'avocat

Migueline ROSSET, *avocate au Barreau des Hauts de Seine, médiatrice*

14h à 18h : Ateliers

Atelier 1 -la négociation raisonnée

Thierry GARBY, *avocat honoraire, médiateur, formateur*

Atelier 2 -l'écoute active et l'analyse des comportements

Catherine EMMANUEL, *médiatrice DE (famille et entreprise), formatrice, Maître praticien en PNL*

Samedi 9 janvier 2016:

8h45 : accueil des participants

9h à 13h : ATELIERS

Atelier 1 -la négociation raisonnée

Thierry GARBY, *avocat honoraire, médiateur, formateur*

Atelier 2 -l'écoute active et l'analyse des comportements

Catherine EMMANUEL, *médiatrice DE (famille et entreprise), formatrice, Maître praticien en PNL*

Pour obtenir l'attestation de l'Université, il est nécessaire de participer à tous les travaux et aux deux ateliers.

Nombre de places limité. Inscription obligatoire par mail, à l'adresse suivante :j.parker@barreau92.com

Règlement à adresser à l'Ordre des Avocats des Hauts de Seine 179/191 avenue Joliot-Curie
92020 NANTERRE cedex.



Venir   l'universit  Paris Ouest :

- Par les transports en commun:

La ligne A du RER (R seau Express R gional) et la ligne SNCF de Paris Saint-Lazare/Cergy placent le campus de Nanterre   5 minutes du quartier de la D fense,   10 minutes de la place Charles de Gaulle-Etoile et   20 minutes du quartier latin.

- Par la route :

L'universit  est tr s accessible par les autoroutes A86 et A14